

Compte rendu de la 5^{ème} assemblée générale de l'Association des retraités/es de la TÉLUQ (ARTÉLUQ) tenue mercredi le 23 novembre 2016 à 17 h 00, par vidéoconférence, dans les bureaux de la TÉLUQ à Québec et à Montréal.

Étaient présents...

À Québec :

Brulotte, Raymond
Chamberland, Guy
Cyr, Yolande
Dion, Jean-Marc
Houle, Jean-Marc
L'Archevêque, Denise
L'Heureux, Madeleine
Lebel, Céline
Madden, Michel
Marchand, Rénaud
Marcoux, Jacqueline
Marquis, Clément
Masson, Jeanpierre
Mercier, Mario
Naud, Gaétan
Thibault, Pauline
Thiboutot, Jacinthe

À Montréal :

Bilodeau, Christiane
Bilodeau, France
Charpentier, Denise

Rénaud Marchand préside cette assemblée qui a débuté à 17h50¹.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le trésorier étant dans l'obligation de quitter tôt, les points 3 et 4 à l'ordre du jour ont été inversés. Sur la proposition de Denise l'Archevêque, appuyée par France Bilodeau, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2. Compte rendu de la 4^{ème} assemblée générale du jeudi 26 novembre 2015

Aucune correction n'est apportée.

2.1 Adoption du compte rendu

¹ L'assemblée a d'abord reçu le directeur général de la TÉLUQ, monsieur Martin Noël, qui est venu nous entretenir de « l'université TÉLUQ ». Un communiqué relatant brièvement cette rencontre est paru dans le Carrefour du 8 décembre 2016.

Sur la proposition de Madeleine L'Heureux, appuyée par Denise Charpentier, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2.2 Affaires en découlant

Le point sur la vérification des états financiers 2015 et l'avis du vérificateur interne seront traités au point suivant.

3. États financiers pour l'année 2016

3.1 États financiers pour l'année 2016 (dépôt sur place)

Raymond Brulotte présente les grandes lignes des états financiers couvrant la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 :

- Revenus : adhésion des membres (52) pour des revenus de 1 230,00 \$.
- Dépenses : L'ensemble des dépenses totalise 1 334,13 \$ soit : 641,29 \$ pour des activités organisées par l'Association, 114,88 \$ pour des contributions à des activités externes, 94,00 \$ pour la cotisation à la FRUQ, 198,82 \$ pour des frais administratifs (tampon pour les chèques, un carnet de chèque et impression de cartes de membre). Un nouveau poste de dépenses a été ajouté cette année : « Site internet et communications », 285,14 \$ (incluant des frais d'hébergement du site pour trois ans).
- Résultat d'exercice au 31 août 2016 : déficit de 104,13 \$ épongé par le surplus d'opération.
- Bilan : des actifs de 3 054,15 \$ et un passif de 1 483,17 \$.
- Encaisse bancaire : 2 522,55 \$.

3.2 Rapport du vérificateur interne

Les états financiers de l'année dernière n'ayant pu être vérifiés, le vérificateur interne Jean-Marc Houle a procédé aux vérifications des deux dernières années financières, soit celles de 2015-2016 ainsi que celles de 2014-2015. Dans un écrit transmis au trésorier et au président le 20 novembre 2016, il confirme avoir fait la lecture et la vérification des états financiers, pièces justificatives, activités tenues et liste des membres de l'ARTÉLUQ pour les années 2014-2015 et 2015-2016. Il ajoute que les documents fournis respectent les principes comptables en plus d'être clairs et précis. Il recommande donc leurs adoptions.

À une question d'un participant, le président répond que la TÉLUQ a fourni une contribution lors de son lancement (1 000,00 \$) mais que compte tenu de l'état des

finances actuel de l'établissement, aucune contribution supplémentaire n'est prévue. Le président ajoute que les finances sont saines, étant donné que les activités de l'ARTÉLUQ ne sont pas extrêmement onéreuses.

Sur la proposition de Clément Marquis, appuyé par Christiane Bilodeau, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

Des félicitations sont accordées par l'assemblée au trésorier et au vérificateur interne.

4. L'ARTÉLUQ en 2105-2016

4.1 Rapport annuel 2015-2016

Le président fait lecture du rapport annuel 2015-2016 : bilan et perspectives de l'ARTÉLUQ. Ce rapport est disponible sur le site Web de l'ARTÉLUQ dans le menu ARTÉLUQ → Assemblées générales : <http://www.arteluq.ca/wp-content/uploads/2016/02/Rapport-annuel-2015-2016.pdf>.

Une question est posée à propos de l'information qui est donnée – ou non – aux futurs retraités sur l'ARTÉLUQ. Le président fera un contact auprès du Service des ressources humaines pour savoir si une information sur l'ARTÉLUQ est transmise aux personnes qui quittent pour la retraite.

4.2 Résultats du « Sondage sur les activités offertes par l'ARTÉLUQ »

Le président remercie Jeanpierre Masson et Jean-Marc Dion pour l'élaboration, l'administration et l'analyse des données du « Sondage sur les activités offertes par l'ARTÉLUQ ». Le président fait lecture des résultats du sondage, résultats que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <http://www.arteluq.ca/wp-content/uploads/2016/02/Sondage.pdf>.

En résumé, la participation des membres est intéressante et très satisfaisante et beaucoup de suggestions d'activités ont été proposées. Le bilan est donc positif et le Conseil d'administration se propose pour l'année qui vient de mettre l'accent sur un meilleur recrutement de membres, impliquer d'autres personnes dans l'organisation d'activités récurrentes... et, dixit France Bilodeau, se satisfaire de la participation.

5. FRUQ : informations sur les dossiers en cours

5.1 Rapport sur l'Assemblée générale de la FRUQ (Denise L'Archevêque)

LA FRUQ a tenu sa 19^{ième} Assemblée générale le 16 novembre dernier. Denise L'Archevêque, notre représentante à la FRUQ, souligne qu'un point a suscité des discussions, celui d'un élément de la loi qui indique que la vérification des états financiers des associations relève exclusivement des comptables. Des discussions sont en cours à la FRUQ pour suggérer une manière de faire qui ne contredirait pas la loi mais qui pourrait sans doute éviter aux associations de déboursier des honoraires comptables onéreuses. Un participant suggère, s'il y a obligation de faire affaire avec un comptable, d'en faire la demande à madame Louise Boucher, directrice des Affaires administratives à la TÉLUQ.

Gaétan Naud ajoute que du côté des assurances collectives, pour les retraités n'ayant pas atteint l'âge de 65 ans, une nouvelle disposition prévoit que seul les médicaments génériques sont remboursés sauf s'il y a une ordonnance du médecin. Si certains frais sont occasionnés par le formulaire à remplir par le médecin, ces frais seront remboursés par la compagnie d'assurances.

Un nouveau président a été nommé à la FRUQ, Serge Tessier en remplacement de Georges Arcand. Denise L'Archevêque a été élue au poste de vice-présidente au Secrétariat et reçoit les félicitations de l'Assemblée.

5.2 Régime de retraite (Gaétan Naud)

Une déclaration de l'évaluation actuarielle du régime a été faite à la Régie des rentes : au 31 décembre 2015, le régime était à 100% de capitalisation. Au 31 octobre, le régime était à 6,25 %, un taux intéressant.

Un mémoire a été déposé par la FRUQ en février et la [Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives](#) (loi 13) a été adoptée en juin. Cette nouvelle loi va amener une négociation patronale-syndicale du régime, notamment sur des points touchant l'indexation, la clause de conjoint survivant et le taux de cotisation des employeurs et des employés.

La [loi 29](#) modifie la gestion de la politique de financement, actuellement régit par le comité de retraite. Sa gestion se fera dorénavant à la table de négociation.

6. Élection : postes à combler au Conseil d'administration

Le président annonce que le conseil d'administration va réfléchir sur la composition du conseil en termes de nombre d'officiers et de partage des responsabilités. Le conseil d'administration fera une proposition à la prochaine Assemblée générale.

<i>Poste à combler</i>	<i>Représentant/e actuel/le</i>
Vice-présidence Québec	Jeanpierre Masson
Vice-présidence Montréal	France Bilodeau
Trésorier	Raymond Brulotte
Direction Québec	Denise L'Archevêque
Direction Montréal	Nicole Plamondon

Rénald Marchand agit comme président d'élection et Jean-Marc Dion agit comme secrétaire.

Le président accueille les propositions pour la **Vice-présidence Québec**. Madeleine L'Heureux propose Jeanpierre Masson. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Rénald Marchand demande à Jeanpierre Masson s'il accepte la proposition. Celui-ci signifie son accord.

Le président accueille les propositions pour la **Vice-présidence Montréal**. Christiane Bilodeau propose France Bilodeau. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Rénald Marchand demande à France Bilodeau si elle accepte la proposition. Celle-ci accepte à la condition qu'elle puisse démissionner en cours d'année si elle trouve une personne pour la remplacer.

Le président accueille les propositions pour le poste de **trésorier** en remplacement de Raymond Brulotte. France Bilodeau propose Denise L'Archevêque. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Rénald Marchand demande à cette dernière si elle accepte la proposition. Celle-ci accepte.

Le président accueille les propositions pour la **Direction Québec**. Pauline Thibault propose Michel Madden. Yolande Cyr propose Guy Chamberland. Céline Lebel propose Gaétan Naud. Madeleine l'Heureux propose Clément Marquis. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Rénald Marchand demande à chacun d'eux s'il accepte la proposition. Clément Marquis refuse mais offre sa collaboration pour un coup de mains à l'occasion, notamment pour les statuts et règlements. Gaétan Naud refuse, étant déjà fort occupé par le comité sur le régime de retraite. Guy

Chamberland refuse. Michel Madden accepte de travailler notamment sur la modification du conseil d'administration, dans la mesure où sa participation pourra se faire via Internet.

Le président accueille les propositions pour la **Direction Montréal**. Denise Charpentier propose Nicole Plamondon. Aucune autre proposition n'ayant été faite, Rénauld Marchand demande à Nicole Plamondon si elle accepte la proposition. En l'absence de cette dernière, France Bilodeau dit qu'elle a reçu l'accord de Nicole à la condition qu'en cours d'année, si elle trouve une personne pour la remplacer, elle puisse démissionner.

L'Assemblée félicite les nouveaux élus.

7. Varia

Aucun point.

8. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Pauline Thibault, appuyée par Jeanpierre Masson, l'assemblée est levée à 19h20.



Jean-Marc Dion, secrétaire